

## *Licences 3 séances découverte*

### **Cotisations et licences - La demande de licence – assurance F.F.C.T et cotisation club 2020-2021**

Le montant de la licence est de 34 euros pour un 1<sup>er</sup> enfant

Elle est de 31 euros à partir du 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille

Si un parent est déjà licencié au club le montant de la licence est de 31 euros

Les documents à fournir où à remplir en ligne :

- **Le formulaire de demande de licence**

- Il peut être téléchargé à partir du site du club au format PDF
- Il peut être aussi rempli en ligne sur le site.

- **La Fiche sanitaire**

- Elle peut être téléchargée à partir du site du club au format PDF, remplie informatiquement et transmise par mail au club via [yttacv@free.fr](mailto:yttacv@free.fr). Il est possible de la remettre en main propre aussi en début de séance de l'école VTT. Elle sera réclamée aussi, si votre enfant participe à des stages extérieurs organisés par des structures fédérales.

- **La fiche info assurance**

- Elle se trouve au dos de la demande de licence au format PDF
  - Elle peut être remplie en ligne sur le site
- Cette fiche info assurance vous demande de confirmer que vous avez bien pris connaissance des conditions de couverture de l'assurance associée à la licence.  
Voir sur le site [la Notice Assurance à lire et à télécharger \(pour vous\)](#). L'assureur vous propose aussi des assurances complémentaires, mais elles ne sont pas nécessaires pour les enfants de l'école VTT.

- **Le certificat médical n'est plus obligatoire**

- Il est remplacé par un questionnaire de santé QS-SPORT que vous remplissez et conservez chez vous. Si vous ne répondez pas par la négative à l'une des questions posées alors :
- Le certificat médical devra être fourni avec le dossier d'inscription
- Possibilité de le transmettre en pièce jointe lorsque vous remplissez la demande de licence en ligne. Il doit préciser la non contre-indication à la pratique du cyclotourisme ou du VTT.

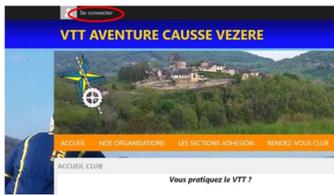
- **Le règlement, il peut être fait :**

- Par chèque bancaire à l'ordre de VTT Aventure
- En espèces
- Ou par Carte Bancaire à partir du site du club (Boutique / Règlement des licences)
- Par Virement bancaire sur le compte du club
  - Compte : ASSO VTT AVENTURE CAUSSE VEZERE
  - IBAN : FR76 1680 6099 3966 0519 3779 223
  - Code BIC : AGRIFRPP868

- **Autres documents à télécharger :**

- Le Règlement intérieur de l'école VTT (à consulter obligatoirement avant de signer la licence)

Le dossier doit être transmis avec toutes les pièces demandées à l'adresse indiquée sur le document. Il peut être remis à un membre du bureau lors d'une séance de l'école VTT.



## Créer son compte sur le site du club

Aller sur notre site : <http://vttacv.fr>

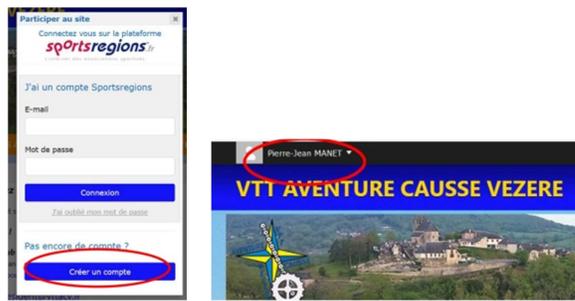
Sur la page d'accueil allez sur le haut de la page et cliquez sur « Se Connecter »

Comme vous n'avez pas encore de compte, créez en un. Il est possible que le site vous signale que vous avez déjà un compte, n'en tenez pas compte.

Une fois le compte créé, la page du site Sportregions s'ouvre. Vous pouvez la fermer et revenir sur le site du club vttacv.fr

Saisissez vos identifiants pour vous connecter.

Cliquez sur espace perso et allez dans « Mes réglages pour ce site » et demandez à devenir contributeur



Pour vous inscrire à une séance de l'école VTT, sur le bandeau de droite vous trouverez l'évènement concernant l'école VTT. Cliquez pour l'ouvrir.

Sur la page qui s'affiche, sous les commentaires qui concernent la séance, on vous demande de signaler votre présence où votre absence.

Répondez obligatoirement, c'est nécessaire pour que les éducateurs puissent prévoir les effectifs.

Par contre, il est inutile de se signaler absent sur les sorties Adultes, elles ne vous concernent pas.

Lorsqu'une séance de l'école VTT est mise en ligne, un mail est envoyé aux parents en précisant la date et le lieu de la séance.

### Si vous ne recevez rien, vérifiez dans vos SPAMS

Le lien « Cliquez ici » vous ouvre la page d'accueil du site, il est nécessaire de se connecter avant de noter sa présence où son absence à la séance.

### Si l'enfant n'est pas le titulaire du compte sur le site du club.

Comment l'inscrire malgré tout ?

Allez sur votre Espace Perso une fois connecté.

Dans le bandeau du haut sur la droite à côté de votre identifiant, vous avez 2 pictogrammes

Le plus à droite concerne « Mes Convocations »



Normalement, vous devriez retrouver votre où vos enfants listés sur les demandes en bas de la page. Il suffit de cliquer sur « Présent où Absent » pour chacun d'eux.

